Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 2 (1888)

Artikel: Les armoiries du Vallais et de ses treize dixains ou disains

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746623

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Armoiries
du Vallais et de ses treize dixains ou disains.

Nous devons les renseignements et dessins qui suivent à l'obligeance de M. Ch. Roten, Vice-Chancelier de l'Etat du Valais; nous le remercions vivement de ses communications.

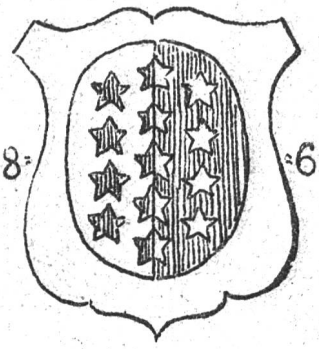

Fig. 170.

Canton du Vallais.

Parti d'argent et de gueules, à treize étoiles, cinq en pal de l'un en l'autre, accostées de huit de l'un à l'autre, quatre de gueules sur argent et H d'argent sur gueules. (D'Angreville donne des étoiles à 6 pointes. Réd.)

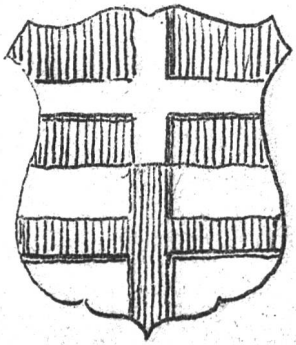

Fig. 171.

Gombs.

Coupé au 1er de gueules à la croix d'argent; au 2e, d'argent à la croix de gueules.
(D'Angreville, Armorial du Vallais, ne donne pas ces armes. Réd.)

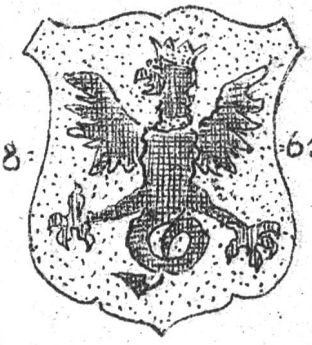

Fig. 172.

Brig. (Brigue).

D'or au dragon de sable, membré et becqué de gueules, couronné et colleté d'or. (D'Angreville et Kupfer, (armorial des villes suisses, donnent un couronne de gueules et non d'or. R.)

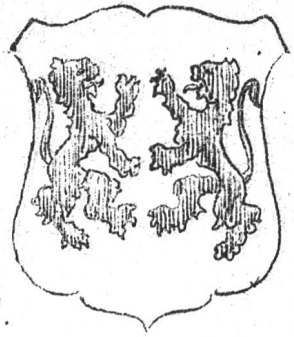

Fig. 173.

Wisp. (Viège.)

D'argent à deux lions affrontés de gueules.

Fig. 174.

Raron. (Raroyne.)

D'azur à la vigne tigée et feuillée de sinople, portant deux grappes, la 1e de gueules et la 2e d'or.
(D'Angreville donne : de gueules à la vigne tigée d'or, portant 2 grappes de sinople et surmontée en chef d'une aigle à 2 têtes, éployée, de sable. Red.)

Fig. 175.

Lenk. (Louëche).

De gueules au griffon d'argent armé d'un glaive de même.
(D'Angreville donne un griffon d'or.

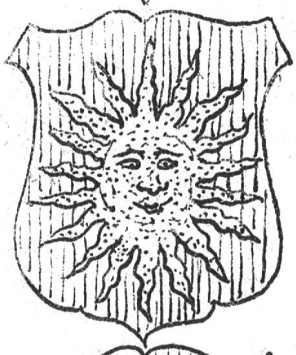

Fig. 176.

Siders. (Sierre).

De gueules au soleil rayonnant d'or.

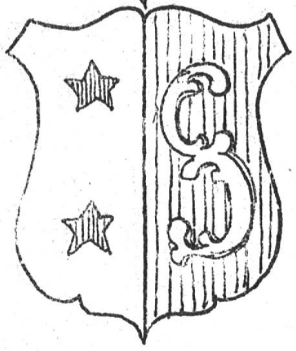

Fig. 177.

Sion.

Parti, au 1er d'argent à deux étoiles de gueules ; au 2e de gueules, à la lettre S d'argent.

Fig. 178.

Conthey.

D'argent à une épée d'or supportée par deux lions affrontés de gueules.

Fig. 179.

Martigny.

De gueules au lion d'argent tenant un marteau d'or.

Fig. 180.

Entremont.

D'azur au bouc ou bouquetin d'argent percé d'une épée d'or, sur 4 copeaux de montagne de sinople. (D'Angreville a oublié l'épée.) Réd.)

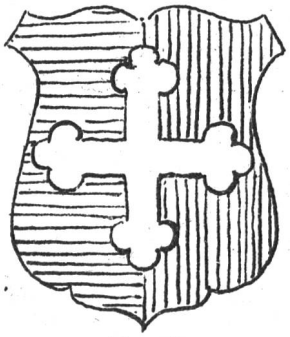

Fig. 181.

Saint-Maurice.

Parti de gueules et d'azur à la croix d'argent brochant sur le tout. (Il aurait fallu dire : d'azur et de gueules à la croix tréflée, etc. Réd.)

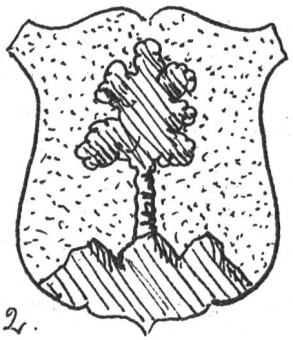

Fig. 182.

Monthey.

D'or au chêne et aux monts de sinople.

18 : 65.

Fig. 183.

Berens.

D'azur à l'agneau d'argent sur 3 copeaux de sinople, accompagné de 2 étoiles d'or. (D'Angreville donne des étoiles à 6 pointes ou rais.) Réd.)